



Cyril Joubet et Maxime Dagnas ont travaillé main dans la main avec le couple Petit et Lise Amorich de GLHD pour monter le projet Double production. (Ph. L. L.)

ÉNERGIE (24). Dans un contexte de déprise agricole, un projet de ferme agrivoltaïque pérenniserait deux agriculteurs à Eygurande-et-Gardedeuil.

Ils font le pari de Double production

Des prés, des allées enherbées et, en arrière-plan, au fond, la lisière d'un bosquet d'arbres. Et dans les prés, des limousines. « S'il n'y avait pas eu ce projet, dans quelques années, ici, ç'aurait été des bois. » Alain Petit sait de quoi il parle, agriculteur retraité, mari de Nathalie Petit, elle-même encore difficilement à la tête d'une exploitation de bovins viande et céréales. Ces prochains jours, ils vendent leurs bêtes. « Trop de soucis, trop de problèmes accumulés... », soupire Nathalie Petit qui rappelle : « Ça fait trois ans que nous cherchons une solution. En 2012, nous avons subi un abattage total à cause de la tuberculose bovine. En 2014, nous avons pris un orage de grêle puis, le bouquet en 2022 avec, de nouveau, la grêle qui a détruit 100 % de nos cultures ainsi que du patrimoine forestier. » Mais dans cette litanie de difficultés, un petit... rayon de soleil – c'est le cas de le dire.

Les Petit ne sont pas les seuls éprouvés. Cyril Jobet aussi, à l'EARL de Chambord, l'exploitation de sa belle-mère, Sylvette Ferland. Compagnons de galère, les agriculteurs imaginent une solution pour lutter contre une déprise agricole menaçante. Et pourquoi pas une ferme agrivoltaïque ? Au départ collectif, ils sont devenus une asso-



Les membres de Double production et Lise Amorich de GLHD n'ont pas hésité à faire du porte-à-porte pour sensibiliser les riverains. (Ph. GLHD)

ciation, Double production, qui porte le projet d'une implantation de panneaux sur trois sites différents, avec la société GLHD (Green lighthouse développement) spécialisée dans l'aménagement de projets photovoltaïques. « Soit ces sites se reboisaient, soit ils devenaient des friches, soit on trouvait une alternative telle que l'agrivoltaïsme », résume Lise Amorich, cheffe de projet à GLHD.

Trois îlots ont été désignés pour accueillir les panneaux, à quelques kilomètres de distance les uns des autres. En tout, 65 hectares pourraient être utilisés. L'aménagement général n'est pas encore défini de même que le projet agricole qui y est adossé. Néanmoins, les membres de Double production savent déjà que les panneaux feront à peu près cinq mètres de large et seront espacés de six mètres,

où pourront être implantées diverses cultures. « Il est important de préciser que ce ne sont pas des ombrières. Nous allons planter des céréales ou même des plantes médicinales entre les panneaux », insiste Lise Amorich. Il se pourrait même que des ovins viennent paître dans les trois parcelles.

Car parmi les activités agricoles que Double production pourrait contribuer à pérenniser, il faut désormais compter celle de Maxime Dagnas, éleveur de volailles de chair, installé depuis un an. « Je n'avais pas intégré la ferme agrivoltaïque à mon projet d'installation. J'aurais pu continuer sans. Mais la marge que je m'étais prévue est moindre qu'attendue du fait de la hausse du prix des énergies, et Double production me permettra de me développer, d'acquiescer du foncier et peut-être de prendre un ouvrier », confirme le jeune agriculteur. Cyril Jobet, lui aussi, conforte ainsi sa place de repreneur de l'exploitation de sa belle-famille, perpétuant ainsi une tradition agricole familiale présente depuis cinq générations. « S'il n'y avait pas eu ce projet agrivoltaïque, nous n'aurions pas semé pour avoir une récolte en 2023. À l'heure où l'on parle de déprise agricole, nous, nous œuvrons à faire tout l'inverse : maintenir une activité et des terres cultivées », conclut-il fièrement, satisfait par ailleurs d'avoir recueilli les votes positifs de l'intercommunalité et d'Eygurande-et-Gardedeuil.

Laetitia Lemaire

RENCONTRE Le benjamin du groupe



Maxime Dagnas est installé en volailles de chair depuis un an. (Ph. GLHD)

Tout fraîchement installé à Saint-Christophe-de-Double (en 2021), Maxime Dagnas a choisi l'élevage de volailles de chair. Il possède pour l'instant 25 hectares de surface agricole utile (SAU) dont 20 consacrés aux céréales et 5 dédiés aux parcours de ses volailles.

« J'étais déjà lancé dans mon installation et c'est par hasard que j'ai eu connaissance du projet avant d'y être associé », confie le jeune homme, heureux qu'il soit aussi un accélérateur de ses envies de développement. « J'avais déjà pour objectif de me diversifier. Ça n'a fait qu'avancer l'idée. »

EN CHIFFRES

63 ha répartis en trois îlots où installer les panneaux

2,5 mètres maximum de profondeur pour les pieux des panneaux